



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

Intervention à Proximité des Réseaux – IPR - Opérateur

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Tél : 04 66 88 69 87

richard.saintmichel@cer-lopezformation.com

DUREE DE LA FORMATION

- **7 heures**
- *Horaires de la formation : à définir*

LIEU DE LA FORMATION :

En INTER ou en INTRA

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *nous consulter*

Réf : BTP1-1-020

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilité des différents acteurs
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir
- Obtenir l'attestation de compétences délivrée à la suite de l'examen par QCM en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Rappel de la réglementation

La procédure DT-DICT.
La connaissance des réseaux.

Savoir préparer son intervention

Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
Règles de sécurité lors de travaux à proximité de réseaux

Travailler à proximité des réseaux

Les moyens de protection collective et individuelle
Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
Le marquage - piquetage
Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses
Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

CER
C'EST RÉUSSIR **Lopez formation**



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

Intervention à Proximité des Réseaux – IPR - Opérateur

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Salariés intervenants directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques de toutes catégories – notamment les réseaux électriques, de gaz, de communications électroniques, d'eau potable, d'assainissement, de matières dangereuses, de chaleur, ferroviaires ou guidés), soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents :

Les conducteurs de boteur, de chargeuse, de pelle hydraulique, de chargeuse-pelleteuse, de niveleuse, de machine de forage, ou d'autres machines ou engins pour la réalisation de travaux sans tranchée, de camion aspirateur équipé d'un outil de décompactage.

Les conducteurs de grue à tour, de grue mobile, de grue auxiliaire de chargement.

Les conducteurs de plateforme élévatrice mobile de personnes (PEMP), de chariot automoteur de manutention à conducteur porté, de pompe et tapis à béton.

ACCESSIBILITE

- Après avis du médecin du travail, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

RESULTATS ATTENDUS

Réussite à l'examen par QCM, en vue de l'obtention d'une attestation de compétences, nécessaire à l'employeur pour délivrer l'**Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)**

DELAIS D'ACCES : 1 semaine à 3 mois selon le financement.

Pour plus d'information, merci de nous consulter

ENCADREMENT

- Nos formateurs :
 - ont plus de 25 ans, sont qualifiés et expérimentés.
 - sont titulaires de :
 - l'attestation de suivi de la formation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels »
 - l'AIPR Concepteur
 - ont une expérience très significative dans la fonction publique territoriale

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation et avoir satisfait à l'examen par QCM

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de compétences, nécessaire à l'employeur pour délivrer l'**Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)**